

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 4 Juillet 2024



Date de la convocation
27/06/2024

En exercice	Présents	Votants
14	11	11

OBJET DE LA DELIBERATION

N° 2024-38 Affectation de
résultat – annule et remplace
la délibération 2024-19

L’an deux mil vingt-quatre, le quatre du mois de juillet à 19 heures, 30 le Conseil Municipal de la Commune de AZE, dûment convoqué, s’est réuni à la Mairie sous la présidence de Madame BOULAY Maryvonne, Maire.

Présents : : Mesdames, BIGOT Valérie, BOULAY Maryvonne, CHÉRAMY Laure-Aline, LANDRÉ Béatrice, MOTTIER Catherine, RENOU Christelle
Messieurs CHÉRAMY Jacky, DELGADO Louis, GAUTHIER Cédric, LELEU Eric, MARCO Benjamin,

Absents excusés : Mme GUILLOU Sylvie
Mme JOLY-LAVRIEUX Martine

Absent non excusé : M. TYTGAT Loïc

Mme CHÉRAMY Laure-Aline est désignée secrétaire de séance.

Madame le Maire informe qu’il convient d’annuler la délibération 2024-19 prise lors du conseil municipal du 4 avril dernier suite à une erreur d’écriture.

Après avoir entendu le Compte Administratif de l’exercice 2023.
Statuant sur l’affectation du résultat de fonctionnement de l’exercice 2023.

Constatant que le Compte Administratif présente :

- un excédent cumulé de Fonctionnement de :.....778 729.62
- ou - un déficit cumulé de Fonctionnement de :.....
- un excédent cumulé d’Investissement de :.....
- ou - un déficit cumulé d’Investissement de :..... 260 924.30**
- un solde positif de restes à réaliser :.....
- ou - un solde positif de restes à réaliser :..... 54 862.68

Après en avoir délibéré à l’unanimité, les membres du Conseil municipal,

I - DECIDENT :

➤ d’affecter le résultat excédentaire de Fonctionnement comme suit :
A titre obligatoire

- **au compte 1068, pour couvrir le besoin de financement de la section d’Investissement (résultat cumulé et restes à réaliser) :..... 206 061.62**

Le solde disponible a été affecté comme suit :

- affectation complémentaire en réserve (compte 1068) :.....
- **affectation de l’excédent de Fonctionnement (ligne 002) :..... 572 668.00**


II - DECIDENT :

➤ d’affecter le résultat déficitaire de Fonctionnement à la ligne 002 (déficit de Fonctionnement reporté) :.....**0.00**

Le Maire d’AZÉ

 BOULAY Maryvonne

Le secrétaire de séance


 CHÉRAMY Laure-Aline

Envoyé en préfecture le :
09 JUIL. 2024

Rendu exécutoire le :
09 JUIL. 2024